



Envoi par courriel

Montréal, le 13 septembre 2019

Richard Elliott, Directeur général
Réseau juridique canadien VIH/sida
info@aidslaw.ca

Monsieur Elliott,

Vous trouverez, ci-joint, les réponses au questionnaire que vous nous avez fait parvenir dans le cadre des élections fédérales 2019. Nous espérons que les réponses fournies vous permettront de mieux comprendre notre action politique.

Vous trouverez, dans les prochaines semaines, plus de détails concernant nos politiques sur notre site web : <http://www.blocquebécois.org/>

Nous vous prions, Monsieur, d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

L'équipe 2019 du Bloc Québécois
3750, Crémazie Est, 4e étage
Montréal (Québec)
H2A 1B4

1. Rétablir les fonds de la stratégie fédérale sur le VIH

Comme vous le savez, le Bloc Québécois a toujours demandé que le financement du fédéral dans la lutte contre le SIDA soit augmenté. Nous avons été moins présents dans les débats au cours des dernières années, mais soyez convaincu que nous reviendrons en force et que nous maintiendrons la pression sur le prochain gouvernement. Dès 2007, le Bloc avait entamé des pressions sur le ministre des Finances pour qu'il respecte la volonté de la Chambre des communes à cet égard.

2. Protéger la santé publique et sauver des vies par des services de réduction des méfaits et des politiques plus sensées et fondées sur des données probantes relativement aux drogues

Le Bloc Québécois est en faveur des politiques de réduction des méfaits. Le Bloc Québécois est favorable notamment aux sites d'injection supervisée. L'approche québécoise de lutte contre la toxicomanie a déjà fait ses preuves et le Bloc Québécois est favorable à ce que les groupes communautaires puissent recevoir le soutien nécessaire afin de faire le travail de terrain qui contribue grandement à combattre la toxicomanie et réduire les méfaits qui y sont reliés.

Nous croyons que le fédéral doit accorder une exemption de catégorie pour protéger les clients et le personnel des services de consommation supervisée (SCS), y compris bénévole, contre d'éventuelles poursuites pour possession de drogues ou pour des activités susceptibles de constituer un « trafic », dès lors qu'un certain nombre de conditions minimales sont respectées. De plus, comme vous le mentionniez, une telle exemption protégerait automatiquement les SCS contre les poursuites, dès lors que certaines conditions sont remplies, ce qui soulagerait les fournisseurs de SCS d'un fardeau administratif considérable, puisqu'ils n'auraient plus à faire de demande d'exemption au cas par cas à Santé Canada. De plus, si le fédéral veut financer les SCS, il n'aurait qu'à transférer sans condition l'argent au Québec.

3. Protéger la santé des détenus et la santé publique en soutenant des programmes efficaces de seringues et d'aiguilles dans les prisons

Le Bloc Québécois est favorable à l'idée de mettre en place des programmes d'échange de seringues dans les pénitenciers du Canada. Au printemps dernier, le Bloc Québécois a fait parvenir aux ministres responsables ses inquiétudes sur le « Programme d'échange de seringues en prison du Service correctionnel du Canada ». Le Bloc Québécois ne s'oppose pas à la mise en œuvre des mesures de réduction des méfaits, mais demande que le programme dispose de toutes les ressources nécessaires pour combler le manque de consultation préalable avec le syndicat local, les détenu-e-s, les chercheurs et les organismes concernant les différents moyens d'implantation, notamment sur : le programme d'échange de seringues dans les cellules et les espaces supervisés; le rehaussement de l'accessibilité des ressources médicales sur un horaire

plus complet; et la possibilité pour les détenu-e-s d'analyser les substances sous leur possession.

4. Limiter la « criminalisation disproportionnée » du VIH

Nous sommes désireux de travailler de concert avec les organismes qui ont comme principale vocation de combattre la discrimination de personnes atteintes du VIH dans le but d'améliorer l'encadrement de règles et de procédures visant à contrer la discrimination. Le Bloc Québécois est d'accord avec la directive de la procureure générale du Canada de décembre 2018 de cesser d'intenter des poursuites contre des personnes dont la charge virale est supprimée. Le Bloc Québécois croit, à l'instar de 170 organismes du milieu, que les poursuites pour non-divulgation du VIH devraient être intentées lorsque le comportement en question était intentionnel et a entraîné la transmission réelle du virus.

5. Protéger la santé et les droits de la personne des travailleuse(-eur)s du sexe

Question : Votre parti appuiera-t-il l'abrogation de toutes les lois criminelles spécifiques au travail du sexe, y compris la Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation, et rencontrera-t-il des travailleuse(-

eur)s du sexe pour développer une vision holistique d'une réforme du droit qui améliorera leur santé et leur sécurité?

Avant de supprimer toutes les lois touchant le Code criminel, le Bloc Québécois propose d'étudier l'approche fédérale avec toutes les parties prenantes, incluant les travailleuses du sexe et les organismes du milieu.

Bloc Québécois responses were translated into English by the Canadian HIV/AIDS Legal Network.

1. As you know, the Bloc Québécois has always called for increased federal funding to fight AIDS. We have been less involved in these debates in recent years, but trust that we will come back in force and keep up the pressure on the next government. As early as 2007, the Bloc put pressure on the Minister of Finance to respect the will of the House of Commons in this regard.
2. The Bloc Québécois supports harm reduction policies. In particular, the Bloc Québécois supports supervised injection sites.

Quebec's approach to drug addiction has already proved to be working, and the Bloc Québécois is in favor of community groups being able to receive the support they need to do their work, on the ground, that greatly contributes to fighting addiction and reducing related harms.

We believe that the federal government must grant a class exemption to protect clients and supervised consumption services (SCS) staff, including volunteers, from possible prosecution for possession of drugs or activities that may constitute "trafficking," as soon as SCS meet minimum conditions.

In addition, as you mentioned, such an exemption would automatically protect SCS from prosecution, provided certain conditions are met, which would relieve SCS providers of considerable administrative burden, since they would no longer have to request exemptions from Health Canada on a case-by-case basis.

In addition, if the federal government wants to fund SCS, it would just have to transfer the money directly to Quebec without conditions.

3. The Bloc Québécois supports the idea of setting up needle exchange programs in Canada's prisons. Last spring, the Bloc Québécois told the relevant Ministers about its concerns regarding the "Correctional Service of Canada Prison Needle Exchange Program."

The Bloc Québécois does not oppose the implementation of harm reduction measures, but asks that the program have all the necessary resources to address the lack of prior consultation with the local union, people in prison, researchers and organizations regarding different forms of implementation, in particular: the syringe exchange program in cells and supervised spaces; increased accessibility of medical resources on a more complete schedule; and the possibility for detainees to analyze substances in their possession.

4. We are eager to work with organizations whose primary purpose is to fight discrimination against people living with HIV in order to improve the framework of rules and procedures to counter discrimination. The Bloc Québécois agrees with the directive of the Attorney General of Canada released in December 2018 to stop prosecutions against people living with HIV whose viral load is suppressed. The Bloc Québécois believes, along with the 170 community organizations, that HIV non-disclosure prosecutions should proceed when the behavior in question was intentional and resulted in the actual transmission of the virus.

5. Before suppressing all Criminal Code–related provisions, the Bloc Québécois proposes to study the federal approach with all stakeholders, including sex workers and community organizations.